

# INONDATIONS DANS LA VALLÉE DE LA MAULDRE. Trois ans après, toutes les mesures de prévention ont-elles été prises ?

En 2016, les inondations ont fortement touché la vallée de la Mauldre. Trois ans après, l'association de protection des sites de Maule et de la vallée de la Mauldre s'interroge sur les mesures prises par les élus pour qu'un tel sinistre ne se reproduise plus.

Dans la vallée de la Mauldre, le mauvais souvenir des inondations de mai-juin 2016 n'a pas disparu. Et l'association de protection des sites de Maule et de la vallée de la Mauldre (APSMVM) s'inquiète qu'une telle catastrophe puisse provoquer les mêmes conséquences à l'avenir. C'est pour cette raison que son président, Michel Contet, a envoyé la semaine dernière une lettre ouverte à tous les élus de la vallée ainsi qu'au préfet des Yvelines et au sous-préfet de Rambouillet.

## « Les habitants sont inquiets »

« Les habitants ont peur de revivre le même scénario, explique Michel Contet. Ils sont inquiets et on ne peut pas les rassurer car on ne sait pas ce qui est mis en œuvre. Je connais quelqu'un qui se rend au pont situé au bout de sa rue dès qu'il pleut fort. »

Outre le manque d'informations, l'association fait part de diverses inquiétudes dans sa lettre. Il est notamment question de la création du plan communal

de sauvegarde (PCS) et du document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) dans les différentes communes, de la multiplication des sondes de vigie-crues, de la gestion rationnelle des bassins de rétention, du reméandrage du ru de Gally ou encore de la création d'un bassin de rétention dans la côte d'Andelu pour prévenir des coulées de boue. « Rien de tout ça n'est mis en œuvre », déplore Michel Contet.

L'association conclut sa lettre en regrettant « qu'aucune réunion d'avancement des processus ni de synthèse de travaux en cours (ne soit) proposée ».

Certains maires de la vallée de la Mauldre s'interrogent sur la pertinence de cette lettre. « Je travaille sur le PCS depuis 2017, assure Jean-Christophe Charbit, le maire d'Aulnay-sur-Mauldre. Il ne se rédige pas en deux minutes. Il va sortir prochainement ainsi que le Dicrim. Mais on n'a pas attendu l'arrêté du PCS pour mettre en place une cellule de crise. Et récemment, on vient



Les inondations de 2016 ont provoqué de nombreux dégâts dans la vallée de la Mauldre, notamment ici à Aulnay-sur-Mauldre.

de poser des repères de crue (ndlr : trois et bientôt un quatrième) dans la commune. »

À Nézel, le maire Dominique Turpin estime que les mesures

nécessaires ont été prises. « En 2016, plus de 100 maisons ont été inondées dans le centre-bourg. Depuis, on a recensé toutes les personnes vulnérables et on met cette liste à jour très régulièrement. La mise en place de la compétence Gemapi par la communauté urbaine va également

être mise en place. La mise en place de la compétence Gemapi par la communauté urbaine va également

dans le bon sens. »

## « Mieux armés qu'en 2016 »

À Maule, le PCS et le Dicrim ont été élaborés rapidement. Laurent Richard précise qu'un dossier spécial sur les inondations sera à parcourir dans le prochain magazine municipal. « La priorité, c'est la création d'un organisme unique sur l'ensemble du bassin versant, rappelle l'édile. On essaie avec le Cobahma (Comité du bassin hydrographique de la Mauldre et de ses affluents) de faire fusionner l'ensemble des syndicats. »

Mais d'une manière générale, le maire de Maule se veut rassurant : « Depuis 2016, nous avons bien avancé. Nous sommes mieux armés en termes d'alerte et de prévention. Si la création d'un bassin de rétention dans la côte d'Andelu nous a été refusée, les travaux de reméandrage du ru de Gally ont eu lieu en 2018 et ceux de la Mauldre vont commencer en 2019. »

Fabien Dézé